



NATIONS UNIES
MAROC



Rapport annuel 2022

NATIONS UNIES MAROC



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la Coordonnatrice Résidente	4
Équipe de pays des Nations Unies	5
Les partenaires nationaux de développement clés du système des Nations Unies pour le développement	6
CHAPITRE 1 : Principaux axes de développement au niveau national et régional	8
CHAPITRE 2 : Appui du système des Nations Unies pour le développement aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération	10
2.1. Analyse des résultats du plan-cadre de coopération	10
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération	12
EFFET 1 : GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET REGIONALISATION AVANCEE	12
EFFET 2 : DEVELOPPEMENT INCLUSIF DURABLE	16
EFFET 3 : SANTE	19
EFFET 4 : ÉDUCATION	24
EFFET 5 : INCLUSION ECONOMIQUE ET REDUCATION DES INEGALITES ET DES VULNERABILITES	26
EFFET 6 : DEVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTEGRE ET DURABLE	30
2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030	34
2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies	36
CHAPITRE 3 : Priorités de l'équipe de pays des Nations Unies pour 2023	38

Avant-propos de la Coordonnatrice Résidente

C'est avec grand plaisir que je présente, au nom de toute la famille onusienne au Maroc, le rapport de résultats 2022 du Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (2017- 2022).

Clôturant un cycle de six ans, ce rapport retrace l'essentiel du travail mené au Maroc en 2022 par 21 agences, fonds et programmes de l'ONU, en collaboration avec ses partenaires institutionnels, financiers, du secteur privé, de la société civile et du monde académique, que je remercie.

De façon synthétique, le rapport de résultats 2022, rappelle les événements marquants survenus au cours de l'année, tant sur le plan national que régional, et décrit les principales réalisations des Nations Unies en 2022, en les structurant autour des six axes prioritaires du Plan-cadre de coopération pour le cycle 2017-2022. Il se conclut par un aperçu de la vision des Nations Unies au Maroc pour le cycle suivant.

Mon mandat en tant que Coordinatrice Résidente des Nations Unies au Maroc, a coïncidé non seulement avec la publication de ce rapport, mais également avec la signature par M. le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, au nom du Gouvernement du Maroc, au mois de mars 2023, du nouveau Plan cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, pour la période 2023-2027.

Ce nouveau plan-cadre fait partie de la nouvelle génération de plan cadres des Nations Unies pour le Développement Durable mis en place par la réforme des Nations-Unies (2019) dans les pays membres. Il a été élaboré de façon conjointe avec le Gouvernement, en accord avec les objectifs stratégiques définis par le Nouveau Modèle de Développement, et sur la base de notre détermination à apporter une réponse pour mieux rebâtir l'après Covid-19. Son ambition est d'accompagner et d'accélérer les efforts entrepris par le Maroc pour atteindre les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, sans laisser personne pour compte et d'agir concrètement en faveur des plus démunis.

Notre nouveau cycle de partenariat est structuré autour de 4 axes d'interventions : (i) Transformation économique inclusive et durabilité, (ii) Développement du capital humain, (iii) Inclusion et protection sociale et (iv) Gouvernance, résilience et développement local.

Le présent rapport ainsi que le nouveau cycle de programmation récemment signé, reflètent le partenariat exemplaire et la coopération de qualité qui existe entre le Maroc et les Nations Unies en appui aux politiques et efforts de développement économique et social.

Au nom du Système des Nations Unies au Maroc, je tiens à saluer l'engagement et les efforts entrepris par l'ensemble des acteurs de développement marocains, en vue de la concrétisation des ambitions du pays pour « libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous », ainsi qu'indiqué dans l'intitulé du Nouveau Modèle de Développement, et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.



Nathalie Fustier

Coordonnatrice Résidence
du Système des Nations Unies au Maroc



LES PARTENAIRES NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Institutions publiques au niveau national

- Agence pour le développement agricole
- Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
- Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme
- Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
- Agence nationale pour le développement de
- Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier
- Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud
- Bureau du Procureur général
- Centre d'orientation et de planification de l'éducation
- Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
- Centre national Mohammed VI des handicapés
- Corps de la police
- Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion
- Délégation interministérielle aux droits de l'homme
- Entraide nationale
- Groupe thématique parlementaires pour la parité et l'égalité
- Haut Conseil de l'autorité judiciaire
- Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification
- Haute Autorité de la communication audiovisuelle
- Ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville
- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau
- Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la culture et de la communication
- Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Ministère de la justice
- Présidence du Ministère Public
- Ministère de la santé et de la protection sociale
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement
- Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance
- Ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique
- Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger
- Ministère d'État chargé des droits de l'homme
- Ministère du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale
- Ministère du travail et de l'insertion professionnelle
- Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
- Office du développement de la coopération
- Office National de l'électricité et de l'eau potable
- Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
- Parlement
- Rabita Mohammedia des oulémas
- Secrétariat d'État auprès du Ministre de l'énergie, des mines et du développement durable chargé du développement durable

Institutions publiques aux niveaux régional et local

- Agence de l'Oriental
- Agence du Sud
- Conseil de la ville de Marrakech
- Conseil de la ville de Rabat
- Région de Marrakech-Safi
- Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma
- Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (Souss-Massa; Marrakech-Safi; Tanger-Tétouan-Hoceïma; Oriental)

Société civile

- Association Aide et secours
- Association Al-Amal
- Association ANIR
- Association Assadaka

- Association Bayti
- Association Chifae
- Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc
- Association Forum marocain des sourds
- Association Hasnouna de soutien aux usagers de drogues
- Association marocaine de solidarité et développement
- Association marocaine d'évaluation
- Association Sud de lutte contre le sida
- Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap
- École nationale d'agriculture de Meknès
- ES- Maroc
- Handicap International
- Institut national de solidarité avec les femmes en détresse
- Organisation panafricaine de lutte contre le sida
- SOS-Villages d'enfants
- Union nationale des associations oeuvrant dans le domaine du handicap mental au Maroc
- Union nationale des femmes du Maroc
- Association 100 % Maman
- Association Chabiba pour les personnes à besoins spécifiques et leurs amis
- Association Meilleur avenir pour les enfants
- Association Tadamon
- Association des Enseignants des Sciences et de la Vie et de la Terre
- Association Marocaine de Planification Familiale
- Association Asticude
- Association un geste pour l'Humanité
- Association Tabadoul Tanger
- Association Al Karam
- Association Al Amal Féminine
- Association Raouabit Assadaka
- Association des Anciens Elèves pour la Solidarité et le Développement-Fnideq
- Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus
- Maroc Solidarité médico-sociale
- Observatoire marocain de la formation et la recherche en TICE
- Organisation des jeunes africains
- La Délégation Diocésaine des Migrations
- Réseau des associations des écoles de la deuxième chance Maroc
- Scoutisme Hassania marocain
- Association INSAF
- Réseau E2C France
- Association de lutte contre le sida
- Association panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS)
- Association de lutte contre le sida-Tanger
- Association de protection de l'enfance et de sensibilisation de la famille
- Association Douar Tech
- Fondation AMANE pour la protection de l'enfance
- Fondation Orient-Occident
- Lodine Global Network
- Ligue marocaine pour la protection de l'enfance
- Observatoire national des droits de l'enfant

Secteur privé et organisations professionnelles

- Confédération générale des entreprises du Maroc
- Conseil national de la presse
- Fédération interprofessionnelle marocaine des agrumes
- Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation
- Syndicat national de la presse marocaine

Secteur académique

- Centre de compétences en changement climatique
- École nationale de santé publique
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II
- Institut national de formation aux droits de l'homme-Driss Benzakri
- Institut national de la recherche agronomique

Institutions indépendantes

- Conseil national des droits de l'homme
- Haut-Commissariat au plan
- Observatoire national du développement humain
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche

Scientifique - Instance Nationale de l'Évaluation

- Eglise Catholique Diocèse de Rabat

CHAPITRE 1 :

PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

En 2022, une combinaison de **chocs externes, générateurs d'inflation** a affecté la trajectoire de développement du Maroc. Alors que l'année 2021 avait été celle d'un rebond économique pour le Royaume, la **combinaison des conséquences de la guerre en Ukraine** et d'une sécheresse aggravée a entraîné un ralentissement considérable de la croissance, ainsi qu'une **hausse significative** des prix à la consommation.

En 2022, la **croissance annuelle du Maroc** a été estimée à **1,4%**, avec un recul du **PIB agricole** de **-15,9%**, dû à un stress hydrique désormais qualifié de structurel. Portée par l'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, l'inflation a atteint son **plus haut niveau en trois décennies**, avec une augmentation estimée à **6,6%** en moyenne, et **10,9%** pour les produits alimentaires.

La **sécheresse chronique** et croissante constitue l'illustration tangible du changement climatique en cours. Le Maroc souffre aujourd'hui d'une pénurie en eau, chronique, avec une disponibilité de **620 m³ d'eau** potable, par an, et par habitant. Outre la fragilisation des **écosystèmes et de la biodiversité**, le changement climatique affecte la population, notamment ses composantes les plus vulnérables. L'augmentation des prix des denrées alimentaires frappe, en priorité, les ménages au revenu le plus faible : ainsi, les **10% des ménages marocains** les plus pauvres dépensent près de la moitié de leur revenu en produits alimentaires.

À cela s'ajoute la persistance des obstacles à l'accès à l'emploi. En 2022, le taux d'emploi s'est établi à **39,1%**. Près des trois quarts des inactifs marocains (**73,1%**) **sont des femmes** ; un jeune¹ sur quatre, soit **1,5 millions de personnes**, n'est ni en formation ni en emploi. Ici encore, les femmes paient un lourd tribut : elles représentent **72,8%** de cette catégorie, dite « **NEET²** ».

Le Gouvernement a pleinement pris la mesure de ces défis **socio-économiques**. Malgré ses défis en termes d'efficacité, le système de subventions universelles a toutefois limité la hausse de la pauvreté de 3,1 points de pourcentage (pp) supplémentaires et la vulnérabilité de **3,4% pp³**. La généralisation des mécanismes de la protection sociale devrait améliorer le ciblage des ménages dans le besoin, tout en rationalisant les dépenses sociales de l'État.

Sur le front de l'emploi, le programme Awrach a bénéficié à plus de **103 000 jeunes** en 2022, **50% d'entre eux** étant en milieu rural, **30% de femmes**. L'amélioration de l'employabilité et l'accès à l'emploi promus par ce programme demeurent les objectifs de sa deuxième phase, dotée de **2,25 milliards** de dirhams et visant à donner accès à l'emploi à **250 000 jeunes** à l'horizon 2023.

Dans ce contexte aux défis multiples, les réformes et objectifs de politiques publiques promues par le **Nouveau Modèle de Développement** et mises en œuvre par le Gouvernement conservent toute leur pertinence. La reprise d'une trajectoire accélérée vers l'atteinte des **ODD** à horizon 2030 passe par une meilleure inclusion sociale, notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes, ainsi que par des réformes de gouvernance visant à concrétiser les avancées de développement **au niveau local, à l'échelle des territoires**.

¹ Entre 15 et 24 ans

² Neither in employment nor in education

³ Simulations de la Banque Mondiale, 2023

CHAPITRE 2 :

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT NATIONALES GRÂCE AU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

2.1.

ANALYSE DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET RÉGIONALISATION AVANCÉE

Durant l'année 2022, le **SNUD** a continué à appuyer l'opérationnalisation de la régionalisation avancée à travers le **renforcement des capacités** des acteurs locaux en matière de gouvernance, de leadership et d'institutionnalisation du genre.

Conscient de l'importance de la transversalité des problématiques sociales, le **SNUD** a poursuivi son **appui aux mécanismes** de convergence des politiques publiques, notamment en matière de production des données statistiques, de protection de l'enfance et de migration.

Enfin, **plusieurs interventions** se sont combinées pour toucher un **large spectre** d'acteurs institutionnels et de la société civile en vue d'appuyer l'application des principes des droits humains, d'égalité de genre et de participation citoyenne ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant la protection des populations en **situation de vulnérabilité**, notamment les migrant.e.s, les personnes vivant avec le VIH et les personnes en situation de handicap.

DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DURABLE

Le **SNUD** a apporté un appui substantiel à la mise en œuvre de la **politique écologique, climatique et énergétique** visant la transformation structurelle de l'économie nationale, sur les principes de durabilité et d'inclusion conformément au **Nouveau Modèle**

de Développement, à la Stratégie Nationale de Développement Durable et au Programme 2030.

Selon le dernier Indice de performance climatique, publié lors de la **COP27**, le Maroc se classe à la 4^{ème} place au niveau mondial en termes de performance climatique. Premier en Afrique et dans le monde arabe, le Maroc doit cette position à sa contribution déterminée au niveau national (**CDN**), considérée parmi **les plus ambitieuses** au niveau international, ainsi qu'aux efforts déployés dans le cadre de sa stratégie énergétique pour le développement des énergies renouvelables.

SANTÉ

En matière de santé, **la priorité** a été donnée à la continuité des soins, notamment les services liés à la **prise en charge de la mère**, du nouveau-né et de l'enfant, ainsi qu'à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et à la promotion de la santé, en visant à réduire les écarts d'accès et de qualité des soins pour les **populations vulnérables**.

Le **SNUD** a accompagné la production de données probantes visant à réduire les inégalités en matière de santé, la réalisation d'études stratégiques et le **renforcement des capacités** des ressources humaines.

2.2.

PRIORITÉS, RÉALISATIONS ET PRODUITS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

★ EFFET 1 : GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET REGIONALISATION AVANCEE

Les partenaires institutionnels et de la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la constitution et les engagements internationaux.



LES PRINCIPES ET MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ISSUS DU DISPOSITIF LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE NATIONAL SONT MIS EN ŒUVRE.

GOUVERNANCE TERRITORIALE

L'appui du **SNUD** à la mise en œuvre des principes et mécanismes de la gouvernance territoriale a permis la formation de **20 cadres**, points focaux, de **5 Directions du Ministère de l'Intérieur** aux principes de l'Agenda 2030 et à la manière de rapporter sur les ODD ainsi que la formation des représentant.e.s de **16 provinces** en matière d'instruction des dossiers de demandes de financement émises par les collectivités territoriales pour la rationalisation des dépenses.

Il a également permis le renforcement des capacités en matière de planification territoriale sensible au genre, ainsi que la formation de plus de **100 urbanistes** des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-El Hoceïma, Marrakech-Safi et de Souss-Massa. L'appui du **SNUD** au **Ministère de l'Intérieur** a donné lieu à l'élaboration d'un plan d'exemplarité des services centraux et d'un pacte d'exemplarité de la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma avec 6 provinces et préfectures en vue **d'améliorer la gestion** et valorisation des déchets.

RIPOSTE AU VIH AU NIVEAU NATIONAL ET TERRITORIAL

Le **SNUD** a poursuivi son appui aux parties prenantes pour renforcer l'accès aux services, **lutter contre les violences** basées sur le genre et développer les capacités des parties prenantes. Il a appuyé le développement de mécanismes de coordination entre les mairies, les autorités locales et les organisations de la société civile. A l'instar de Casablanca, Fès, Marrakech et Rabat, la ville d'Essaouira a adhéré en 2022 à la déclaration de Paris sur l'initiative « **Villes sans sida** ». Une troisième étude stratégique sur les dépenses nationales en matière de **VIH/sida** ainsi qu'une étude sur le coût des prestations **VIH** des organisations de la société civile ont été réalisées.

MIGRATION

Les conseils régionaux de l'Oriental, de Souss-Massa et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ont été dotés de **visions stratégiques** pour la gestion de la migration au **niveau territorial** déclinées en une feuille de route. 73 acteurs de ces **trois régions** ont bénéficié de formations.



LA CONVERGENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES, DE LEUR CONCEPTION À LEUR ÉVALUATION, EST ACCRUE AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL.

PRODUCTION DE DONNÉES

En 2022, en partenariat avec le **Haut-Commissariat au Plan (HCP)**, le **SNUD** a continué d'apporter son **appui aux différentes** parties prenantes nationales afin de renforcer la production, l'analyse et la dissémination des statistiques pour informer les **politiques publiques et stratégies nationales** et de faciliter ainsi le suivi et les rapports sur les **ODD**.

MIGRATION

Le plaidoyer du **SNUD** pour **renforcer l'accès** des groupes les plus vulnérables, **notamment les réfugiés et migrant.e.s**, a permis de sensibiliser les différentes parties prenantes, à une justice efficiente et efficace afin de promouvoir l'adoption de l'avant-projet de loi d'asile, la ratification des deux conventions relatives à l'apatridie (1954 et 1961) et la mise à niveau des dispositions nationales relatives à l'octroi de la nationalité **dans le respect** de l'équité du genre.

Ces **différentes initiatives** de plaidoyer ont été complétées par le renforcement des capacités. **230 agents** de la gendarmerie royale, des forces auxiliaires, de la police et des fonctionnaires de l'immigration ont été formés au **droit international** des réfugiés et à la documentation des réfugiés. **431 membres** d'associations, de réseaux d'avocats ont bénéficié de cliniques juridiques sur le droit d'asile. **103 représentant.e.s** autorités douanières et aéroportuaires ont également été formés en matière de profilage, ciblage et inspection du fret aérien et maritime et des passagers à haut risque. **303 consultations** légales ont été conduites en 2022 pour faciliter le renouvellement des titres de séjour délivrés lors des campagnes de régularisation des réfugiés.

PROTECTION JURIDIQUE DES ENFANTS

L'appui du **SNUD** a permis l'adoption d'une **feuille de route nationale** pour la lutte contre le mariage des enfants, la mise en place de deux cellules d'avocats spécialisés pour enfants au niveau des barreaux de Rabat et Casablanca, et l'équipement d'espaces adaptés pour l'accueil des enfants et en matériel d'audition dans **9 tribunaux du Royaume**. Cet appui a également permis de développer un programme de formation pluridisciplinaire sur les droits des enfants avec **l'Institut Supérieur de la Magistrature**, et d'un programme de formation pour la prise en charge des enfants placés dans les **centres de protection** en matière de santé mentale et de soutien psychosocial.

Des **ateliers régionaux** dans les villes de Meknès, Rabat, Tanger, Agadir et Oujda ont permis de former **216 magistrats** de mineurs sur la **protection juridique** des enfants en contact avec la loi et d'instaurer une base de coordination intersectorielle pour la prise en charge des mineurs. Cette dernière a permis, en 2022, à plus **18.000 enfants** en conflit avec la loi de bénéficier de mesures alternatives. Des actions de sensibilisation menées par le **SNUD** ont aussi permis de sensibiliser **1720 avocats** en exercice et stagiaires à la défense des enfants en contact avec la loi.

DIGITALISATION

Le **SNUD** a continué à **promouvoir la digitalisation** comme facteur d'innovation à travers l'appui à la refonte du site officiel du ministère de la Justice et au développement de son portail juridique en vue d'améliorer **l'accès du grand public** à l'information relative aux services et procédures judiciaires. Le service de l'extrait du casier judiciaire a également été digitalisé par le biais d'une application mobile. **Quatre spots** publicitaires ont été réalisés et largement disséminés pour d'informer et de sensibiliser le grand public sur la digitalisation des services et procédures judiciaires.

- **580 praticiens** de la justice pénale ont été outillés à enquêter, poursuivre et juger la criminalité transnationale organisée, les flux illicites et le terrorisme, conformément à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et à ses protocoles.
- **40 juges** de **10 pays arabes** dont le Maroc ont été formés sur les normes internationales concernant l'accès à l'information, la liberté d'expression, et la sécurité des journalistes.

⁴ https://www.youtube.com/watch?v=c8pr9k1_q4E
<https://www.youtube.com/watch?v=wORPAn2dYa4>

★ EFFET 2 : DEVELOPPEMENT INCLUSIF DURABLE



LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES NATURELS EST RENFORCÉE, NOTAMMENT EN FAVEUR DES GROUPES VULNÉRABLES.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de l'action climatique menée à l'échelle nationale et territoriale, le **SNUD** a poursuivi ses efforts de **renforcement des capacités** en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels, académiques, du secteur privé et de la société civile à tous les niveaux.

Le soutien du **SNUD** au Centre de Compétences en Changement Climatique « **4C Maroc** », en 2022, a permis de former **240 acteurs** locaux issus de **117 communes**, dont **82 femmes** (soit 33 % du total), sur la **finance climatique** et l'intégration des **changements climatiques** dans les politiques publiques territoriales.

Ciblant les jeunes en tant qu'acteur du changement, des **conventions de partenariats** ont été signés avec « **4C Maroc** » et les Universités Cadi Ayad de Marrakech, Sultân Moulay Slimane de Beni-Mellal et Abdel Malek Saadi de Tanger, **pour la création**, pour la première fois au Maroc, de trois masters en **changement climatique**, et la formation de leurs équipes pédagogiques. **283 étudiants** (dont 177 étudiantes) des universités de Marrakech, Settat, Rabat et Tanger ont été formés sur le **changement climatique**.

La collaboration avec « **4C Maroc** », a également permis la création d'un recueil **d'initiatives d'excellence** visant à répertorier et à **partager les expériences** climatiques réussies, identifiant un total de **80 bonnes pratiques** d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



Afin d'instaurer un système pérenne et intégré de **transparence climatique**, le **SNUD** a accompagné le processus d'opérationnalisation de la **Plateforme MRV** (Monitoring, Reporting, Verification) pour permettre la planification et le suivi de la mise en œuvre des **Contributions Déterminées au niveau National** (CDN).

En partenariat avec le **Département de la pêche maritime**, l'appui du **SNUD** s'est poursuivi afin d'améliorer la productivité et renforcer la résilience des femmes-pêcheurs à pied face au changement climatique et risques naturels. **650 femmes-pêcheurs** à pied **ont bénéficié** d'un renforcement de capacités en matière de leadership féminin, d'estime de soi et de **techniques de marketing**.



Elles ont été dotées de **technologies modernes et écologiques**, notamment des triporteurs dotés de caissons isothermes écologiques permettant d'économiser l'énergie et de conserver les produits collectés (moules, coquillages, ...) ; des **outils de collecte** de moules/ coquillages en INOX écologiques et **respectueux des normes sanitaires** et respectueux de l'environnement, ainsi que des tamis de coquillages écologiques permettant la récupération des coquillages juvéniles afin de **les remettre à leurs habitats**.

Dans cette même perspective d'appui à l'**autonomisation des femmes** travailleuses bénéficiant du **Programme de migration circulaire** entre le Maroc et l'Espagne, **27 conseiller.e.s** dont **12 femmes** ont bénéficié de renforcement de capacités. Un **kit de formation** a été produit et mis à disposition des conseillers des Agences de l'**ANAPEC**.

En appui au développement du pompage solaire dans l'agriculture, le **SNUD** a sensibilisé et formé **2000 acteurs régionaux** et locaux sur le pompage solaire et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Afin de **renforcer l'employabilité** des jeunes dans le secteur du transport et contribuer à l'efficacité énergétique avec la réduction de **l'impact environnemental** des secteurs productifs. Le projet ACCES, fruit d'un partenariat public-privé dispense une **formation pertinente** aux compétences industrielles aux jeunes Marocains, **en particulier aux femmes**, et aux **chauffeurs de bus** et de camions expérimentés.



RIPOSTE À LA PANDÉMIE COVID-19

Depuis la déclaration de la pandémie de la **COVID-19**, le **SNUD** a appuyé le Maroc dans le renforcement des **capacités de laboratoire**, et notamment dans le séquençage du Virus. Cet appui a permis à l'**Institut National d'Hygiène** de devenir un **laboratoire de référence** de séquençage des virus respiratoires à potentiel pandémique, pour les pays de la région de la Méditerranée orientale.

Le **SNUD** a appuyé la mise en œuvre du plan national de déploiement de la vaccination **COVID-19** par le renforcement des capacités en pharmacovigilance pour le suivi des effets secondaires des vaccins **COVID-19**. Le renforcement de la chaîne de froid, a notamment permis le don et l'installation de **391 frigos** dotés d'un système de **contrôle de température** à distance, de **854 glacières** et porte-vaccins pour les établissements de soins de santé primaires (**ESSP**) ainsi que de **3 chambres froides** pour entrepôts provinciaux.

Le **SNUD** a permis de renforcer les capacités des points d'entrée, pour la préparation opérationnelle aux pandémies en cours, **COVID-19** et variole du singe, et pour la **prévention d'épidémies et de pandémies** futures.

Le **SNUD** a appuyé la veille des médias et des réseaux sociaux, le **développement des compétences** des professionnels de la communication (motion design, media training, relations publiques), l'organisation de **campagnes de sensibilisation** au grand public et **des actions ciblées** pour des populations aux besoins spécifiques.

L'appui du **SNUD** a permis la réalisation de nombreuses études sur l'impact du **COVID** sur les populations vulnérables, notamment les **femmes enceintes, les enfants et les migrant.e.s**. Ceci inclut un appui coordonné à une enquête nationale menée par le **Haut-Commissariat au Plan**.

APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Le **SNUD** a appuyé le renforcement de l'approche communautaire en santé, et en particulier en **SSR**. Cette approche couvre la mobilisation et la formation de près de plus de **1200 relais communautaires** dans les régions de Béni Mellal – Khénifra, Marrakech – Safi et Drâa Tafilelt ainsi que l'appui aux Dar Al Oumouma, aux associations rurales et aux centres de santé.

En soutien à l'opérationnalisation de la **Stratégie Nationale-Interventions en Santé communautaire**, **90 femmes** Personnes Relais Communautaires (**PRC**) ont été formées sur les besoins des femmes et des jeunes filles en matière de santé sexuelle et reproductive en l'occurrence la planification familiale, les suivi de la grossesse, la **détection des signes d'alarme** pour les grossesses à haut risque, la préparation à l'accouchement, la promotion de l'accouchement en milieu surveillé, la prévention des infections sexuellement transmissible, le cycle menstruel. Environ **200 Adouls** et pharmaciens du secteur privé ont été sensibilisés aux besoins des jeunes en matière de SSR et de **lutte contre la violence** fondée sur le genre. Un guide à l'usage des Adouls a été élaboré et des sessions d'information et de sensibilisation ont été organisées au **bénéfice des Adouls** et des pharmaciens afin d'orienter les messages à diffuser auprès des jeunes.

ÉVIDENCES SCIENTIFIQUES ET RÉFÉRENTIELS

Dans le cadre de la recherche et la production d'évidences, une étude portant sur "**L'Analyse socio-anthropologique sur les déterminants sociaux de la santé sexuelle et reproductive et la Violence Basée sur le Genre (VBG)**" a été réalisée.





LES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE SONT RENFORCÉES POUR RÉDUIRE LA CHARGE DE MORBIDITÉ ET DE MORTALITÉ.

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La **prise en charge** des maladies non transmissibles a été intégrée dans les établissements de soins de santé primaires avec le **développement des indicateurs** de suivi. Le projet de soins palliatifs a été étendu à **quatre provinces** (Guelmim, Taroudant, Ouarzazate et Safi) avec équipement en véhicules et matériel médico-techniques, et formation d'un pool de **30 formateurs** professionnels de santé.

Le **SNUD** a appuyé l'élaboration des normes pour les centres d'hémato oncologie et l'évaluation des **pratiques médicales et paramédicales** de prise en charge des cancers de l'enfant. Il a aussi mené une étude sur la survie des cancers de l'enfant.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- **36 professionnels** de santé ont été formés sur les techniques de dépistage du cancer du col de l'utérus (CCU)
- **40 ont été formés** sur les soins palliatifs du cancer de l'adulte et de l'enfant.
- **50 ont été formés** sur la prévention et la prise en charge des troubles nutritionnels et des maladies chroniques.
- Dans la région du nord et de l'oriental, **60 professionnels** de santé ont été formés sur les Urgences Neuro-Cardiovasculaires (la plateforme HEARTS et le sevrage tabagique).

NUTRITION

Deux feuilles de route régionales ont **été élaborées** pour éliminer les troubles dus à la carence en iode dans les deux régions endémiques (Beni Mellal-Khénifra et Marrakech-Safi). Un business plan a été réalisé pour **étudier la faisabilité** de l'iodation industrielle du sel au point d'extraction.

SANTÉ MENTALE

Le **SNUD** a accompagné le **MSPS** dans l'évaluation du **système de santé mentale** avec des propositions d'orientations pour le futur plan **stratégique multisectoriel** de prévention et de prise en charge de la santé mentale.



LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ EST RENFORCÉE À TRAVERS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGIONALISATION AVANCÉE ET LA COORDINATION MULTISECTORIELLE.

STRATÉGIES ET POLITIQUES

Le **SNUD** a contribué à appuyer l'organisation de stations de **dialogues politiques**, et a notamment soutenu le débat stratégique sur « **l'approche basée sur les Déterminants Sociaux de la Santé et l'équité en santé : vers un nouveau paradigme de développement** » avec l'Institut Royal des études stratégiques, le **MSPS** et l'association « **One Health** ».

Le **SNUD** a appuyé la formulation et le lancement d'une nouvelle **génération de stratégies** et plans nationaux en santé : la **Stratégie de Santé** des adolescents et des jeunes, le nouveau **Plan National Santé Handicap 2022-2026** et la première **Stratégie nationale** de la santé des personnes âgées. Ceci inclus la déclinaison au niveau régional, comme par exemple, l'opérationnalisation de la Politique Nationale Intégrée de Santé de l'Enfant via trois plans d'actions régionaux à Beni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi et Drâa Tafilalet.

★ EFFET 4 : ÉDUCATION

PRIORITÉS NATIONALES : FEUILLE DE ROUTE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS 2022-2026 ; PROGRAMME GOUVERNEMENTAL 2021-2026

LES POPULATIONS VULNÉRABLES ACHÈVENT LEUR SCOLARITÉ ET BÉNÉFICIENT D'UN ACCÈS À UNE ÉDUCATION ET UNE FORMATION DE QUALITÉ.

ACCÈS À L'ÉDUCATION DES ENAS (FORMELLE ET NON FORMELLE) :

Le **SNUD** a appuyé le **Ministère de l'Éducation**, du Préscolaire et des Sports et les ONGs pour l'intégration des enfants non accompagnés et séparés (ENAS), dans le système éducatif formel et non formel. Plus de **1100 enfants** (ENAS) ont pu accéder aux écoles primaires, aux écoles de la **2^{ème} chance** et/ou aux centres de formation professionnelle. Plus de **3000 enfants** migrants et plus de **2000 enfants** réfugiés ont eu accès à un **soutien pédagogiques** et bénéficié d'activités parascolaires et d'appui psychosocial.

Le **SNUD** a appuyé l'extension du programme national d'éducation inclusive lancé en 2019, particulièrement au niveau régional, provincial et local. Quatre Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (Souss-Massa, Tanger-Tétouan-Hoceima, Marrakech-Safi et l'Oriental) ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier au niveau des établissements solaires primaires et secondaires grâce au renforcement des capacités des éducateurs et responsables pédagogiques au niveau local (**875 cadres** ont été formés) et à la révision du cadre curriculaire du préscolaire 2020 pour y intégrer la composante inclusive.



RÉTENTION SCOLAIRE DES ENFANTS, PARTICULIÈREMENT LES FILLES ADOLESCENTES EN MILIEU RURAL :

Un modèle pilote intégré et innovant pour la scolarisation et l'autonomisation des filles a été développé au niveau local (**8 communes dans 2 régions** : Meknès-Tafilalet et Tanger-Tétouan-Hoceima) en perspective d'un plaidoyer pour sa généralisation. Plus de **1260 familles** ont été sensibilisées sur l'importance de la scolarisation des filles et la lutte contre le mariage des enfants ; 2000 filles ont réussi la transition du primaire au collège et **1300 filles et garçons** en milieu rural ont eu accès aux Écoles de la **2^{ème} chance** et ont été formés sur l'entrepreneuriat social (Upshift). **1145 filles** ont été sensibilisées à l'hygiène menstruelle.

40 mallettes pédagogiques pour les maîtresses facilitatrices et animatrices territoriales ont servi à conduire les sessions de formation des jeunes filles dans **4 régions** : Errachidia, Marrakech, Fès et Beni-Mellal.

★ EFFET 5 : INCLUSION ECONOMIQUE ET REDUCATION DES INEGALITES ET DES VULNERABILITES



LES INSTITUTIONS NATIONALES ET LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DISPOSENT DES OUTILS ET DES CAPACITÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS ET MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION FONDÉES SUR LE SEXE ET DE VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES.

PRODUCTION DES DONNÉES ET GÉNÉRATION CONNAISSANCE

La publication de l'étude d'évaluation de la **loi 103-13** sur les violences faites aux femmes (MSISF), la réalisation d'une étude **socio-anthropologique** sur les déterminants des Droits à la **SSR** et la Violence basée sur le Genre (MS), l'élaboration de la première enquête sur les violences à l'égard des femmes migrantes dans la région de l'Oriental et d'un **rapport analytique** sur la violence économique élaborée (IPDF) ont permis de générer une meilleure connaissance sur les violences, le mariage des mineurs et **l'autonomisation économiques des femmes**.

COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES ET LES ÉLUS

Plus de **183 hauts-gradés** de la Gendarmerie Royale ont bénéficié de formations sur les nouvelles dispositions de la **loi 103.13** et sur le paquet de services essentiels **pour les femmes et les filles victimes** de violence. Plus de **410 cadres** administratifs et élus, hommes et femmes, ont été formés au niveau national et territorial, sur la mise en œuvre du **Protocole territorial** pour la prise en charge des femmes victimes de violence.



COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

125 organisations de la société civile au **niveau national** et territorial ont **bénéficié d'un soutien** sur le cadre juridique et institutionnel des droits **humains des femmes**, le code de la famille, la **loi 103-13** de la violence à l'égard des femmes, le mariage des mineurs, et la protection sociale. La sensibilisation et mobilisation communautaire ont permis de toucher plus de **2 millions de personnes**.

La campagne des **16 Jours d'activisme** contre la violence basée sur le genre sous le thème **«TOUS UNIS! L'activisme pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles !»**, a permis de toucher plus de **3,5 millions** personnes Online/Offline.



UN SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE INTÉGRÉ EST MIS EN PLACE POUR UNE MEILLEURE RÉPONSE POLITIQUE EN FAVEUR DES POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ, Y COMPRIS LES MIGRANT(E)S ET LES RÉFUGIÉ(E)S.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En accompagnement de l'opérationnalisation de la réforme de la protection sociale, **1000 représentants** des partenaires gouvernementaux et de la société civile (**CDRES**, hauts responsables, professionnels de la protection, travailleurs sociaux) ont été formés en matière de généralisation des **Allocations Familiales (AF)**, des Finances publiques **favorables aux enfants** et ses outils et de référentiel d'évaluation des situations de danger en **protection de l'enfance**.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES MIGRANT(E)S

Des formations sur tous les aspects liés à la gestion de cas de protection et d'assistance aux migrants basé sur les normes internationales et nationales ont été dispensées à plus de **300 acteurs** institutionnels et organisations de la société civile. Plus de **19 partenaires institutionnels**, œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance et de la migration ont été sensibilisés aux principes et protocoles en matière de **prévention de l'exploitation** et des abus sexuels (**PSEA**). L'année 2022 a aussi été marquée par le lancement d'un test pour l'intégration des réfugiés dans le registre national de la Population.



LES SYSTÈMES D'INFORMATION DÉAGRÉGÉS ET TERRITORIALISÉS SONT RENFORCÉS ET SONT AXÉS SUR LES ÉVIDENCES ET LES APPROCHES MULTIDIMENSIONNELLES, POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION.

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES EXISTANTS AU NIVEAU CENTRAL

Le **SNUD** a accompagné le **HCP** pour réaliser le troisième passage de son enquête nationale sur l'impact du **COVID** sur les ménages, ainsi que l'étude sur le profil de la pauvreté multidimensionnelle des enfants au Maroc en collaboration avec l'**ONDH**. Toujours en collaboration avec le **HCP**, le **SNUD** a également appuyé une étude sur les stratégies et la soutenabilité du financement des **ODD** ainsi que le développement d'un simulateur dynamique pour contribuer aux efforts du « costing » des **ODD**.

Une analyse pour **assurer un financement** public solide pour la généralisation des Allocations Familiales comprenant, en particulier, une analyse de l'espace budgétaire et les options de **financement innovantes** pour les **allocations familiales** a été réalisée.



LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE, CIBLANT LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES, SONT MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU TERRITORIAL.

PROTECTION DES FEMMES ET FILLES VICTIMES DE VIOLENCES

L'appui du **SNUD** aux différents partenaires œuvrant dans la prise en charge des femmes et filles victimes de violence pour des prestations d'écoute, d'hébergement, d'orientation juridique et d'accompagnement psychologique. En outre, la **20^{ème} campagne** de lutte contre la **VFF** et les activités de sensibilisation organisées au niveau des structures d'accueil communautaire des jeunes et des femmes a permis de toucher **3 millions** de personnes en présentiel et/ou en ligne.

En partenariat avec le **Conseil National des Droits de l'Homme**, la campagne digitale et les ateliers sur l'hygiène menstruelle lors de la journée mondiale placée sous le **signe de l'égalité**, du libre choix et l'**autonomie corporelle** a bénéficié à **15 500 personnes** grâce à la forte implication de plus de sept départements ministériels, universités, ainsi que du secteur privé et de la société civile.

MARIAGE DES ENFANTS

La dynamique inter-agences du **système des Nations Unies au Maroc** a permis de produire une étude sur le mariage des mineurs en partenariat avec l'**ONDH**. Une autre étude sur les motivations des décisions des juges quant au mariage des enfants a aussi été élaborée et disséminée en collaboration avec le **CNDH**.

Plus de 50 personnalités publiques et **90 000 personnes ont été touchées** par la campagne digitale sur le mariage des enfants. La campagne mondiale **IDONT** contre le mariage d'enfants a été largement déclinée sur le plan national avec l'implication de près de **50 activistes**.

PROTECTION DES DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANT(E)S ET RÉFUGIÉ.E.S

Plus de **28 620 migrant-e-s** en situation de vulnérabilité, dans **10 villes** du Royaume, ont bénéficié d'assistances directes facilitant l'accès à des soins et services médicaux, psychosociaux, d'hébergement d'urgence, d'assistance administrative et juridique et humanitaire. Le **SNUD** a apporté son soutien aux réfugiés vulnérables dans tout le Royaume en distribuant des aides financières à plus de 1800 chefs de famille de réfugiés. En partenariat avec l'**AMAPPE**, le **SNUD** a soutenu **707 réfugiés** (dont **44%** disposaient d'un titre de séjour) pour trouver des solutions d'intégration économique au Maroc.

11 597 personnes Marocaines et étrangères, incluant des enfants non accompagné-e-s et séparé-e-s, ont bénéficié en 2022, de sessions de sensibilisations, **d'ateliers formateurs**, de soutien scolaire et d'activités culturelles et sportives.



LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS FAVORISANT L'EMPLOI DÉCENT, L'ENTREPRENEURIAT ET L'EMPLOYABILITÉ SONT MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS.

APPUI À L'EMPLOI DÉCENT ET À L'ENTREPRENEURIAT

L'appui du **SNUD** a permis la création de **416 opportunités** d'emploi et activités socioéconomiques dont **172 au profit** des femmes, dans les régions de Guelmim et de l'Oriental. Avec ses partenaires, il a pu améliorer les conditions socio-économiques de **943 bénéficiaires**, dont **317 femmes** dans la région de Guelmim Oued Noun, à travers l'accompagnement (formation et coaching, marketing des produits de terroir) des coopératives et des porteurs de projets.



★ EFFET 6 : DEVELOPPEMENT RURAL INCLUSIF, INTEGRE ET DURABLE

LES CAPACITÉS NATIONALES ŒUVRANT DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORESTERIE ET LA PÊCHE SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET D'INNOVATION.

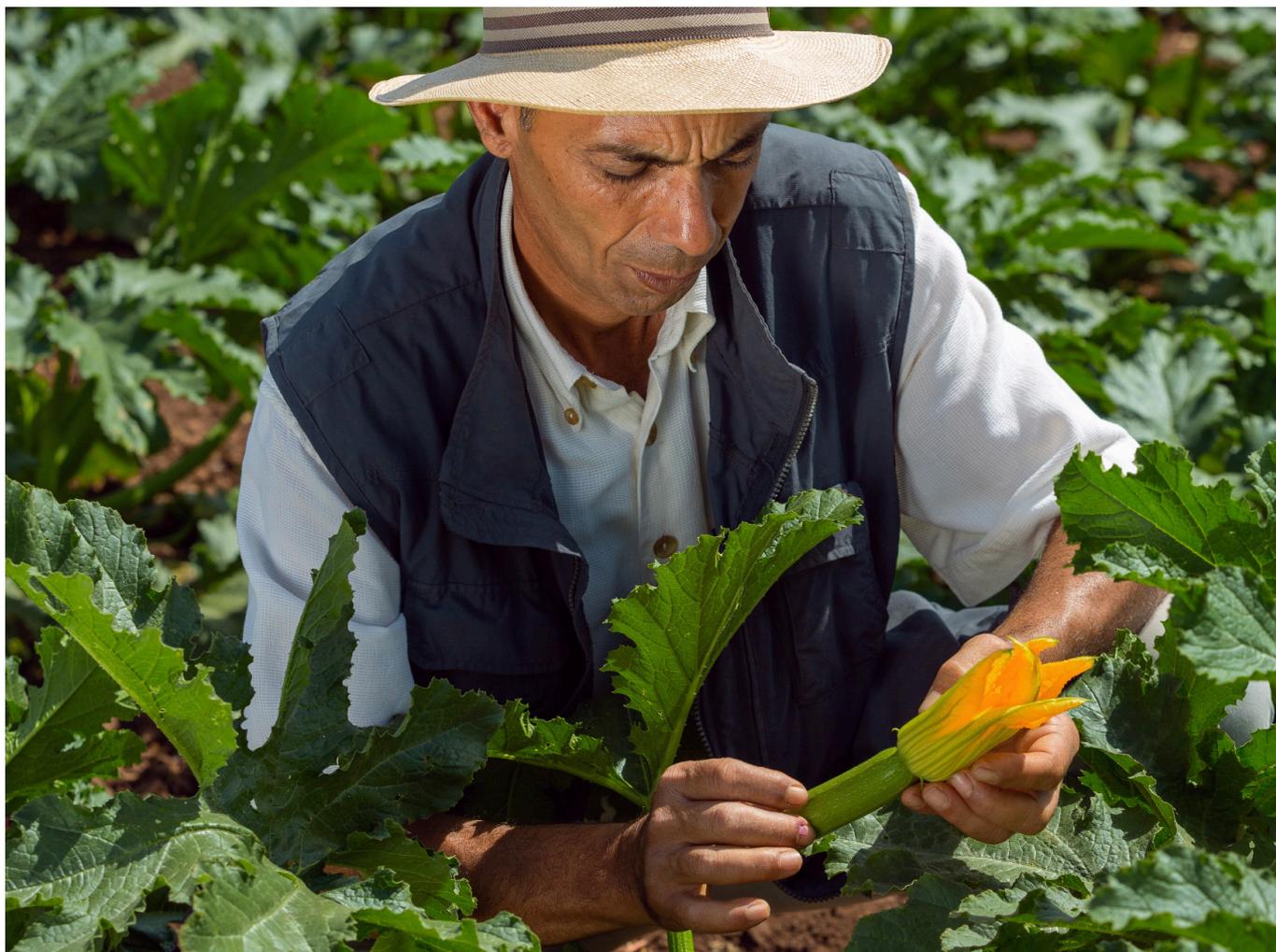
RENFORCEMENT INCLUSIF DES CHAÎNES DE VALEUR

Le **SNUD** a appuyé le Département de l'Agriculture pour l'élaboration de la stratégie de développement de la filière lait inclusive et intégrée à l'horizon de 2032, à travers le renforcement de capacités des cadres et acteurs de la filière en termes de planification stratégique au profit de **29 personnes** dont **10 femmes et 19 hommes**, représentant les Départements de l'Agriculture, de l'Industrie et du commerce, et l'interprofession MAROC LAIT.

APPROCHE ONE HEALTH/UNE SEULE SANTÉ

En termes de l'approche **One Health**, et en collaboration avec le département de l'agriculture et l'**ONSSA**, le **SNUD** a contribué au renforcement de capacités des professionnels la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement en réalisant des auto-évaluations de l'état de **mise en œuvre** des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Le **SNUD** a contribué à l'élaboration d'un plan d'action à court et moyen terme pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des **populations vulnérables**. Il a également contribué à l'analyse des retombées de la volatilité des prix des denrées alimentaires et des intrants de production aux marchés internationaux sur la **sécurité alimentaire**, et les chaînes d'approvisionnement au Maroc à travers l'organisation de rencontres internationales.

PETITE AGRICULTURE FAMILIALE

Le soutien du **SNUD** à la petite agriculture familiale (**PAF**) a permis d'augmenter sa visibilité sur l'agenda des politiques agricoles et de faire progresser les outils d'analyse de l'**impact global** des politiques publiques sur ce segment **du monde rural**. Une situation de référence a été réalisée sur l'inclusion économique et sociale de la PAF auprès d'un échantillon représentatif de **3019 exploitations** et ses résultats seront mis à l'échelle pour les **cinq prochaines années**.

Un prêt **FIDA**, en soutien au programme de développement rural des zones de montagnes a bénéficié à **31 573 ménages** à Azilal et Sefrou contribuant à la réduction du taux de pauvreté de **17,9%** dans les deux Provinces.

SYSTÈMES INGÉNIEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL

La **FAO** a reconnu officiellement **5 nouveaux sites** mondiaux comme systèmes **ingénieux du patrimoine** agricole mondial (SIPAM) parmi lesquels figure celui des ksour de Figuig où se conjuguent pastoralisme et agriculture par une **communauté ancestrale**.

PLANIFICATION TERRITORIALE

A travers ses actions techniques dans les espaces oasiens, le **SNUD**, a appuyé des élus de **27 communes** territoriales dans la région de Daraa Tafilalet pour l'élaboration de leurs documents de planification pour la période **2023-2029** avec intégration des plans d'investissements de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.



LES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DU TISSU ASSOCIATIF RURAL ŒUVRANT DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORESTIERIE ET LA PÊCHE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉES.

INTERPROFESSIONS ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

L'appui technique du **SNUD** aux coopératives agricoles, notamment les coopératives de femmes, a contribué à la mise à niveau des quatre unités des valorisations des produits des filières des dattes dans les sites de Figuig et Akka, des figues du site Dadès – Meggoune et des pommes du site Imilchil – Amellago.

Un prêt **FIDA**, a soutenu l'organisation de **12 équipes** de métiers composées de jeunes notamment à Ouarzazate, Beni Mellal, Azilal, Sefrou et Taza.

MIGRATION, AGROÉCOLOGIE ET OASIS

Le **SNUD** a contribué à la promotion de l'investissement en agroécologie par la diaspora marocaine par l'élaboration d'un guide sur « **L'investissement de la diaspora et des migrants de retour en agroécologie** ». En collaboration avec l'**ANDZOA**, le **SNUD** a contribué à l'élaboration des cartes de vulnérabilité de la Région de Daraa-Tafilalet avec la proposition d'un système de veille et de gestion de ces risques climatiques, environnementaux et désastres naturels.



LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES PRODUCTEURS SONT RENFORCÉES POUR AMÉLIORER LES PRODUCTIONS AGRICOLES, FORESTIÈRES ET HALIEUTIQUES.

BIODIVERSITÉ

Le **SNUD** a accompagné l'**ANDZOA** pour le renforcement de capacités des éleveurs transhumants (hommes et femmes), de leurs groupements (coopératives, associations) ainsi que de leurs encadrants (notamment **ORMVA**, **ONCA** et **ONSSA**) sur les problèmes rencontrés par la biodiversité et les moyens de préserver celle-ci.

AUTONOMISATION DES FEMMES

En appui à l'**autonomisation des ouvrières agricoles** marocaines, des outils de communication audiovisuels (motion design, podcast, capsules vidéo, audio) ont été codéveloppés avec l'**ANAPEC** en vue d'informer les travailleuses saisonnières marocaines sur les opportunités existantes au Maroc.

Dans le même but, des **outils d'accompagnement** en entrepreneuriat et en gestion de projet ont été élaborés afin d'aider les conseillers **ANAPEC** en création d'entreprise à renforcer les capacités des travailleuses saisonnières pour le **développement** et la mise en place de projets entrepreneuriaux. Le **SNUD** a aussi soutenu l'organisation du Women Business Forum 2022, et le lancement du **MENA Women Business Club**.



LES CAPACITÉS DES ACTEURS NATIONAUX SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE D'APPUI TECHNIQUE POUR LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS AGRICOLES, FORESTIERS ET HALIEUTIQUES.

AQUACULTURE

Le **SNUD** a élaboré des programmes de formation et de renforcement des capacités des opérateurs du secteur piscicole, conchylicole en collaboration avec l'**Université de Montpellier** (UM), la Direction de la formation Maritime, des Gens de Mer et du Sauvetage (**DFMGMS**) du Département de la pêche Maritime.

RESSOURCES EN EAU

Le **SNUD** a développé, au profit du Département de l'Agriculture, **22 guides** techniques et méthodologiques pour l'amélioration de l'efficacité et de la productivité de l'eau agricole, de la gestion communautaire de l'eau potable et de la **protection de l'environnement** dans les projets d'assainissements des petits centres ruraux. Il a réalisé des études de faisabilité pour la recharge des nappes phréatiques alimentant les khetaras des communes d'Aarab Sébah Gheris, Jorf, Fezna et Mellaab. Le **SNUD** a également appuyé la **mise en place** de quatre stations de mesures climatologiques et hydrauliques et l'installation de quatre piézomètres pour surveiller le niveau des nappes phréatiques.



RESSOURCES FORESTIÈRES

L'**Agence Nationale des Eaux et Forêts** a adopté des connaissances techniques de pointe et novatrices pour la gestion durable des **ressources forestières** à travers l'élaboration d'un bilan et de la mise en place du dispositif marocain de surveillance de la santé des forêts ainsi que de la réalisation d'un audit/diagnostic du système d'informations **SYSFEU** pour l'amélioration des procédures et moyens de lutte contre les feux de forêts au Maroc.

ASSAINISSEMENT DES PESTICIDES OBSOLÈTES

En collaboration avec l'**ONSSA**, le **SNUD** a contribué au renforcement des **capacités nationales** pour l'élimination des stocks de pesticides périmés y compris les polluants organiques persistants (POPs) et la mise en œuvre du programme de gestion des pesticides, à travers leur collecte et leur reconditionnement dans plusieurs régions : Nord, Sud, Béni Mellal, Fès-Meknès, Errachidia et Oriental. **14 conteneurs** ont été exportés.

Le **SNUD** a aussi contribué à l'élaboration d'une **stratégie d'assainissement** des sites prioritaires contaminés par les pesticides et d'une stratégie de gestion des emballages vides au Maroc.

2.3.

APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME 2030

PARTENARIATS CLÉS ET NOVATEURS

Plusieurs partenariats ont été établis avec le monde académique sur les thématiques d'intérêt commun en lien avec l'éducation, la formation et l'emploi. Deux nouveaux partenariats ont été concrétisés avec l'**Université Mohamed V de Rabat** et l'**Université Hassan Premier de Settat** pour l'introduction de modules de formation sur le changement climatique dans les cursus universitaires.

Des **partenariats stratégiques** ont également été conclus avec les Universités des régions de Marrakech et de Meknès pour la mobilisation des étudiant(e)s dans la **lutte contre les violences** et la promotion de l'employabilité des femmes et des jeunes filles.

Un **protocole d'accord** a été signé avec la Délégation Interministérielle aux droits de l'Homme (**DIDH**) et la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat pour renforcer la dynamique de la recherche scientifique en matière des droits de l'Homme. La promotion et la protection de la santé des migrant(e)s vulnérables au Maroc et dans la **région MENA** a également fait l'objet de partenariats avec plusieurs institutions académiques.

En réponse à l'**impact de la guerre en Ukraine** sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires, un programme conjoint a été mis en place en 2022 grâce à des fonds du **Joint SDG Fund** afin d'appuyer les efforts du gouvernement, et notamment des Ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et du HCP dans cette crise multiforme. Le programme prévoit de mener une **évaluation multidimensionnelle** de l'impact de la hausse des prix internationaux sur la sécurité alimentaire du pays, les ambitions de production industrielle sans carbone et la protection des **groupes les plus vulnérables**.

Sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs, trois agences des Nations unies (**FAO, ONUDI, UNICEF**) ont déployé leurs outils de suivi, d'analyse et de plaidoyer, de manière coordonnée, afin de fournir des recommandations pour une réponse politique inclusive et durable à court et long terme.

Un partenariat innovant a été établi avec l'**Ordre National des Adouls** et l'**Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)** pour promouvoir les droits des filles et des femmes et lutter contre les discriminations à leur égard. Ce partenariat vise, entre autres, à développer des **programmes de formation** pour renforcer les connaissances des Adouls, comme acteurs de proximité devant **accompagner la sensibilisation** et la prise de conscience des populations locales, notamment les jeunes dans les milieux urbain et rural.

Ce partenariat s'ajoute à la collaboration historique de **UNFPA** avec les acteurs religieux pour promouvoir leur rôle dans l'**autonomisation des jeunes** et des femmes. Alliant une connaissance approfondie de la religion à une **grande ouverture** au dialogue, ils peuvent jouer un rôle important pour promouvoir les **valeurs positives** et inclusives de la religion et lutter par-là contre les diverses formes de discrimination à l'**égard des femmes et des jeunes**.

La **santé sexuelle et reproductive** a fait l'objet de plusieurs actions de partenariats et de **mobilisation de ressources** afin d'appuyer les stratégies nationales, notamment à travers la création d'une plateforme de partage de connaissances, l'organisation du premier colloque national sur la SSR/VBG, lancement de la **2^{ème} édition** de la **Campagne FARAH** pour la lutte contre les grossesses non intentionnelles, célébration conjointe de la journée internationale de la contraception entre les deux **Ministères de la Santé au Maroc** et au Sénégal en partenariat avec **UNFPA Dakar** et Rabat.

D'autres programmes conjoints ont rassemblé les agences du **SNUD** avec leurs **partenaires institutionnels**, techniques et financiers sur diverses thématiques telles que l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques, l'appui au suivi et au reporting des **ODD**, l'appui à la riposte nationale au VIH/sida et la résistance aux antimicrobiens.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Afin d'accompagner les efforts entrepris par le Maroc pour le renforcement de l'architecture du financement du développement axé sur les **ODD**, et dans le cadre du programme conjoint (**PNUD, UNICEF, OMS**) qui avait été lancé en 2020 en partenariat avec le **Ministère de l'Économie et des Finances** et en étroite collaboration avec le **HCP, l'ONDH** et le ministère de la santé, une étude sur la Big Data au service des **ODD** a été menée en 2022 et devrait permettre d'exploiter les possibilités offertes par les données massives pour le suivi de la réalisation des **ODD** au Maroc.

Le **SNUD** a également facilité l'établissement d'un cadre de partenariat public-privé entre le **Ministère de l'Économie et des Finances, Tamwilcom** et le **Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM)** pour promouvoir la finance durable en faveur de l'égalité de genre.

COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE

Le **Système des Nations Unies au Maroc** accorde une place centrale à la promotion de la **Coopération sud-sud et triangulaire** à travers ses projets. En 2022, le **SNUD** a poursuivi son appui technique et financier aux trois Commissions Climat du Bassin du Congo, du Sahel et des petits Etats insulaires. Ces trois commissions ont été mises en place à la suite de la « **déclaration des Chefs d'Etat africains** » lors du « **Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale** » organisé à l'initiative de Sa Majesté le Roi du Maroc en marge de la **COP22**. Elles ont pour objectif de suivre et coordonner les initiatives prioritaires dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable et la mobilisation des ressources nécessaires.

Dans le cadre d'un accord de **coopération Sud-Sud** entre le Maroc et le Niger pour parvenir à la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et gérer durablement les ressources naturelles ; le **SNUD** a contribué à la mise en place d'une Cellule de Géomatique et de Digitalisation (**CGDIG**) au niveau du **Ministère Nigérien de l'Agriculture et de l'Élevage**. En 2022, cette cellule a procédé aux révisions et à la digitalisation de l'enquête « **Prévision et Estimation des Récoltes** » (**EPER**), et à la digitalisation des procédures de collecte de données agricoles permettant la production de statistiques fiables et actualisées.

Dans le cadre d'un Don d'appui au Gouvernement d'un montant de **1,6 million USD** le Maroc a continué son appui aux missions de délégations malgaches et ivoiriennes initiées en 2020 et 2021. Un atelier a permis de présenter et de confirmer le bilan positif ainsi que **l'efficacité de l'approche** et la clarté des résultats techniques et les approches transformatives introduites. A Madagascar, le programme a permis d'adopter une approche diversifiée de l'agriculture solidaire et l'identification des **opportunités et mécanismes** permettant l'engagement du secteur privé et de refléter ce changement dans la politique agricole de Madagascar. Des négociations pour la finalisation d'un nouveau programme avec les îles Comores sont en cours sous la supervision du pôle digital du **MAPMDREF**.

Dans le cadre d'un projet régional de santé mis en œuvre au Maroc, Tunisie, Libye, Égypte, Yémen et Soudan, un **dialogue régional (MENA)** autour du lien entre le **changement climatique, la santé et la migration** a été organisé avec la participation des pays d'origine, de transit et de destination des populations migrantes avec l'objectif d'identification des recherches, données et études de cas auprès de toutes les parties prenantes impliquées dans le continent. La collaboration a également été renforcée avec **l'Observatoire National de la migration** et **l'Observatoire Africain des migrations** autour des données migratoires et des politiques migratoires fondées sur les données probantes.

S'agissant de la **protection sociale**, plusieurs échanges ont eu lieu en collaboration avec les pays d'Afrique et d'Amérique Latine et avec l'appui technique de **l'International Policy Center for Inclusive Growth (IPC-IG)** couvrant les thématiques d'approches intégrées multisectorielles, de l'inclusion sociale et de la question de la réactivité aux chocs et des systèmes d'information de la **protection sociale**.

2.4.

RÉSULTATS DES NATIONS UNIES TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DES NATIONS UNIES

GROUPE COMMUNICATION DES NATIONS UNIES (GCNU)

En 2022, le groupe de communication (GCNU/UNCG au Maroc) a **développé une Stratégie de Communication** en appui au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) pour 2023-2027 ainsi que le plan d'action 2023.

Les actions de communication conjointe se sont centrées sur les priorités de l'ONU, en valorisant les journées et les campagnes relatives à l'inclusion et la réduction des inégalités (autonomisation des femmes et des filles, réfugiés et migrants, enfants : Journées des femmes

et filles, 16 jours d'activisme), l'environnement et le climat (campagnes Earth Hour, Océans, désertification), la désinformation et le discours de la haine et la **désinformation sur les réseaux sociaux**. Une campagne pilote a été menée à l'occasion de la Coupe du Monde de Football pour lutter contre le discours de la haine dans les milieux du football avec la participation d'influenceurs marocains.

Le **Groupe Communication** a également soutenu la célébration de la journée des Nations Unies ainsi que la journée des Volontaires de l'ONU.

متاحدين، نقدر نتغلبو على خطاب لكراهية

#بلغ_على_خطاب_الكراهية

#لا_لخطاب_الكراهية



GROUPE VIH/SIDA

Dans le cadre du **Plan Conjoint d'Appui des Nations Unies** pour lutter contre le VIH/sida, en collaboration avec les co-sponsors, des programmes de prévention combinée pour les populations clés ont été engagés, **axés sur le dépistage**, le traitement, la protection sociale, la décentralisation et la délégation des services à d'autres partenaires tels que les **OSC** et le secteur privé. Le Programme conjoint a également œuvré pour promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes.

En matière d'information stratégique, des études ont été menées sur la santé des **HSH** et des migrants, ainsi que sur la couverture médicale des **PVVIH** et des populations clés et leur intégration dans le **système national d'assurance médicale**. Le Programme conjoint a également travaillé à renforcer le système de collecte des données de routine des programmes destinés aux populations clés et vulnérables.

GROUPE THÉMATIQUE JEUNESSE

En 2022, le Groupe Thématique Jeunesse a **élaboré et signé** un plan de travail conjoint entre le ministère de la jeunesse et **4 agences** du système (**UNFPA, UNICEF, UNESCO** et **UNDP**) pour la troisième année successive. Des réunions restreintes ont été tenues respectivement en février, mai et septembre pour le suivi des chantiers.

En termes de concertation, le groupe a mené un travail de consolidation du point de vue du **SNUD** sur les politiques publiques en matière de jeunesse avec le Groupe de Travail concerné au niveau de la **Chambre des Conseillers**. Une présentation a eu lieu le 15 juin au Parlement.

Une célébration conjointe multi stations, à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse, s'est également tenue avec une projection et débat autour du film « **Haut et Fort** » du réalisateur Nabil Ayouch (Cinéma Alcazar, Tanger, 16 août) et un échange multigénérationnel (Marriott Rabat, 18 août). La Youth ScoreCard a également été consolidée.

GROUPE THÉMATIQUE MIGRATION ET ASILE

Au cours de l'année 2022, le Groupe Thématique Migration et Asile (**GTMA**), géré conjointement par le **HCR** et l'**OIM**, s'est réuni tous les mois autour des thématiques suivantes : Accès au territoire et assistance d'urgence ; Protection sociale pour les migrants et les réfugiés ; Données sur la migrations et asile au Maroc ; Nexus entre migration, environnement et changement climatique ; Insertion socioprofessionnelle des migrants et réfugiés. Ces réunions ont

permis d'améliorer la coordination et la logistique. Les sous-groupes de travail sur des **sujets spécifiques** (la lutte contre la traite des êtres humains, la santé, et l'enfance en mouvement) ont été redynamisés tandis que de nouveaux sous-groupes de travail (Données, Insertion professionnelle et Protection sociale) ont été établis. Enfin, le **GTMA** a réalisé un bilan annuel compilant les résultats obtenus par les agences en matière de migration et d'asile, permettant d'obtenir une vue d'ensemble de l'action du Système des Nations Unies au Maroc dans ce domaine.

OPERATIONS MANAGEMENT TEAM

Au cours de l'année 2022, le groupe Operations Management Strategy (**OMT**) a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Business Operations Strategy (**BOS**). La revue annuelle de la BOS dans les délais fixés par **DCO** a été menée à bien. Lors de sa retraite, deux taskforces pour l'extension de la **BOS** aux lignes de services Logistics et **ICT** ont été créées à côté des quatre lignes de services existantes (Administration, Achats, Finance et Ressources Humaines). En outre, sous l'égide de l'OMT, une session d'information sur les services bancaires a été organisée par Citibank pour les membres du groupe de travail finance. L'**OMT** a également invité les prestataires avec lesquels les LTAs ont été signés aux différentes réunions du groupe de travail Administration et a négocié avec IDS, une compagnie « **duty free** » en 2022. Ces réalisations témoignent de l'engagement de l'**OMT** à travailler en cohérence et avec efficacité et efficience.

GROUPE THÉMATIQUE GENRE

En 2022, le **Groupe Thématique Genre** (GTG) a piloté la mise en œuvre du plan d'action de l'**UNCT SWAP Gender Equality Scorecard** et a coordonné l'élaboration de son rapport annuel en constituant un groupe de travail inter-agences réunissant le Bureau de la Coordonnatrice Résidente (**BCR**), l'ONU Femmes et l'UNICEF.

Le **GTG** a également coordonné la participation de **11 agences des Nations Unies** à la campagne des "**16 jours d'activisme**" contribuant à la mise en œuvre d'actions conjointes de sensibilisation et de communication.

Enfin, le **GTG** a servi de plateforme de dialogue pour le Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc et les organisations de la société civile pour échanger sur les questions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes en abordant plusieurs thématiques telles que l'élaboration du rapport parallèle sur la **CEDEF** ou la participation des **OSC** à l'Examen périodique universel (**EPU**).

CHAPITRE 3 :

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR 2023

L'année 2022 a été celle de la **clôture du cycle** de l'**UNDAF** 2017-2022. Cette phase du cycle de la programmation du **Système des Nations Unies** a débuté en 2021 avec l'évaluation du travail accompli par l'équipe pays durant les cinq années écoulées de façon

concomitante, avec une analyse de l'état d'avancement du Maroc vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à horizon 2030. Celle-ci a abouti, avec le Bilan Commun Pays (2021) à l'identification de **trois axes prioritaires** :

- Une croissance soutenue, créatrice d'emplois décents notamment pour les femmes et les jeunes, durable et respectueuse de l'environnement
- Des réformes structurelles en matière de gouvernance démocratique et de capacités institutionnelles
- La lutte contre les inégalités et les vulnérabilités sociales

L'équipe pays, en coordination étroite avec les départements ministériels et autres institutions nationales, a déterminé **les axes d'orientations stratégiques** pour le prochain cycle du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (2023-2027). Se basant sur les orientations de la partie nationale, à savoir les objectifs du Nouveau Modèle de Développement et des **politiques publiques nationales** qui en sont issues, les axes d'orientations stratégiques identifiés ont été les suivants :

1. Transformation économique inclusive et durabilité
2. Développement du capital humain
3. Inclusion et protection sociale
4. Gouvernance, résilience et développement local

En outre, les **trois leviers d'accélération** identifiés constituent les thématiques transversales applicables à l'ensemble des axes stratégiques, et permettant de maximiser l'impact des transformations attendues. Il s'agit de :

1. L'innovation et la digitalisation, à travers notamment l'appui aux activités de recherche et développement
2. Les partenariats stratégiques et la coopération sud/sud et triangulaire
3. Le financement du développement, au-delà de celui du Cadre de coopération, c'est-à-dire incluant celle des ODD en général, au Maroc

Ces orientations intègrent une série d'enseignements tirés de l'évolution du contexte national et international, ainsi que les leçons tirées de la pandémie de **COVID-19**.

Les politiques publiques nationales en faveur des populations les **plus vulnérables** se sont accélérées et matérialisées par, notamment, les efforts visant à la généralisation des mécanismes de protection sociale

et de couverture médicale universelle. Le **Système des Nations Unies** pour le Développement entend appuyer les efforts du Gouvernement pour répondre à ces défis actuels et émergents, en veillant à **focaliser ses efforts sur les populations** les plus susceptibles d'être laissées pour compte.



NATIONS UNIES
MAROC



 @ONUMaroc

 @ONUMaroc

 <https://morocco.un.org/>